

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

COURAGE CIVIL.—HONNEUR.—PATRIE.—LIBERTÉ.—PROGRES.
GAÏTÉ.—SANTÉ.—BIEN-ETRE.—SAVOIR.

LE FANTASQUE

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS ET DES INTERETS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et Publié par

N. AUBIN, Rédacteur.
Wm. H. ROWEN, Imprimeur.

No. 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

CE JOURNAL paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'année au vol. se compose de 26 numéros et se divise en trimestres de 8, 8, 8, 8, etc. pour l'abonnement.—Le Prix d'abonnement est de 24 numéros par année payable trimestriellement à l'avance.—On ne reçoit pas de souscription pour moins de six mois.—Le prix du port par la poste est une piastre pour toute la province.—Tous les communications, demandes ou réclamations devront être adressées.—On ignore gratuitement tous les articles d'insertion et d'insertion publique; ceux de nature personnelle ou privée ne seront admis que moyennant rétribution de 2 sous par ligne.

PRIX DES ANNONCES. Première insertion, 6 lignes et au dessous, une demi piastre. Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion suivante se fait au quart des prix ci-dessus.—Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire.—PRIMES. On donne le journal gratis aux personnes qui fournissent des annonces au montant de quatre piastres. Celles qui ont inséré pour dix piastres ont droit en outre à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres. On déduit moitié aux lanceurs, à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille gratis.

Mélanges Littéraires.

La mère en permettra lecture à sa fille.

REVUE DES TRIBUNAUX. LE CHAT DE LA PORTIÈRE.

Quand le rire circule dans la salle et fait grimacer joyeusement tous les visages, le public qui s'assemble comme un fou, ne se doute pas que la comédie qui se joue derrière le rideau, à l'ombre de deux quinquets, est souvent tout aussi drôles que.

En voulez-vous un exemple entre mille? C'est là à la répétition du Chat de la Portière, aux Folies-Dramatiques.

Les auteurs, deux garçons d'épée, Louis Haart et Albéric Second, étaient à Porechester. Le directeur se tenait à l'avant-scène du rez-de-choussée. Tout allait bien. Les acteurs balaient les planches, les auteurs trépanaient d'aïe, et le directeur était impassible, signe certain qu'il était content.

On arrive à la scène où la mère Michel fait éclater sa douleur et ses sanglots à la vue de son pauvre chat.

Le directeur, à Charles Potier.—Et le chat? as-tu le chat?

Charles Potier.—Ma foi! non.

Le directeur.—A quoi pensés-tu donc?... Il en faut un et sur le chat, ça n'est pas de la comédie, pas ce soir nous mettre dans l'embarras.

Mademoiselle Clorinde.—Où, comment, venez-vous que je joue la mère Michel, si je n'ai pas de chat?

Charles Potier.—Puisque vous l'avez perdu!

L'autour.—Dites-tu, Potier, prenez un lapin. (Au rit.) Oh, donne si souvent du chat pour du lapin, qu'on peut bien... pour une fois...

Ferdinand.—Ma bien ne p'tite Amélie, si vous voulez nous donner le chat...

Mademoiselle Amélie.—Comment! que je tue mon chat! par exemple...

Le directeur.—Ah ça! il faut en finir...

Ferdinand.—Je vais en chercher un chez Druc...

Charles Potier.—Non, non, non, pas de chat...

Ferdinand.—Chez Brunet, naturaliste, entendez-tu!

Albéric Second.—Tiens! c'est une idée... Eh bien! allez voir.

Ferdinand.—Je prends Pamphus.

Le directeur.—C'est bien, mais on la suspend au plafond où paraît le père Michel que joue Ferdinand.

Au bout de trois quarts d'heure, Ferdinand est de retour. On s'empresse autour de lui. Ferdinand, enveloppé dans son paletot, ne dit rien.

Albéric Second.—Eh bien! Ferdinand?

Ferdinand.—Pas la queue d'un chat!... On m'a dit à la place un oiseau mouche. (Au rit.)

Le directeur.—Mais-tu, c'est votre misère, tout ça? (Il se retire.)

Le figurant sort et revient au bout de cinq minutes, disant:—Le voilà!

On l'a vu, en effet, à la représentation, et le public a pu admirer ce superbe chat et s'applaudir com-

me la mère Michel.
Cr. dormez quel était ce chat?
C'était le chat de la portière du théâtre des Folies-Dramatiques, qui avait été rencontré, l'infortuné! rôdant imprudemment dans les corridors.
Mais comme le Chat de la Portière peut avoir cent représentations, gare aux chats du voisinage!

IL AIMAIT TROP LE PAIN...
Le petit Joseph Guizot, âgé de dix ans et demi, s'est levé de la maison paternelle et a été arrêté à une heure du matin sous le porche de l'église Saint-Eustache. Il comparait devant la police correctionnelle sous la prévention de vagabondage.
M. le président.—Pourquoi avez-vous quitté la maison de votre père?
Joseph.—Parce qu'on m'avait puni.
M. le président.—On vous avait puni probablement parce que vous n'avez pas été sage.
Joseph.—C'est pour ça, c'est parce que je m'avais donné une indigestion.
M. le président.—Cela prouve que vous êtes gourmand.

Joseph.—Je ne suis pas gourmand; c'est que j'avais trop mangé trop de pain. Pour lors papa m'avait mis le pain sec toute la journée.
M. le président.—Et c'est pour cela que vous vous sauvez de chez vos parents? Ce n'est pas une si grande punition d'être au pain sec.
Joseph.—J'aime le pain sec que quand il y a quelque chose dessus.

Le père Guizot est appelé comme civilement responsable des faits de son fils. Ce brave homme se présente tout en pleurs devant le tribunal.
M. le président.—Vous ne surteillez donc pas votre enfant?

Le père Guizot.—Oh! là, là! h! h! h! Si si, si!... Il s'est sauvé pendant que j'étais allé reporter un smoking à un pratiquant que j'y avais posé un heu... Oh! oh! oh!

M. le président.—Ne pleurez donc pas ainsi. (Au pauvre Joseph): Vous voyez le chagrin que vous causez à votre père.
L'enfant.—C'est ça, c'est ça.

Le père.—Où, où, où le chagrin que tu causes à ton père, où, où, où...
M. le président.—Votre père paraît vous aimer beaucoup.

Le père.—Si je l'aime!... Un enfant de ma pauvre femme défunte.
M. le président.—Rêvez-vous votre fils?

Le père.—Oh! Dieu de Dieu, oui! tout de suite, tout de suite... (A son fils.) Mais pourquoi donc que tu n'as fait ça, malheureux?

L'enfant.—L'unique que vous me mettez au pain sec?

Le père.—Alors, ne parlons plus de cela... Je t'y mettrai plus, je te le promets, je jo parole d'honneur!

Le tribunal acquitte le petit Joseph et ordonne qu'il sera tenu au père.

On lit dans les Mélanges Religieux:

Nous avons appris que les supérieurs ecclésiastiques étaient d'accord avec le clergé pour adresser de félicitation à Son Excellence pour la suppression de son ministère, et de regret à l'existence de son diocèse.

LE FANTASQUE. QUÉBEC, MERCREDI, 15 MARS, 1843.

Fantaisies. REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANCANS. (Qui bien aime bien châtie.)

SANTÉ DU GOUVERNEUR.

Voici le dernier bulletin officiel: Son Excellence le gouverneur-général a beaucoup souffert depuis la date du dernier bulletin, mais il n'est pas dans un état plus défavorable qu'il ne l'était autre.

(Signé) JAS. SIMPSON, W. C. GUYNNE, W. HOSE.

Hôtel du gouvernement, 5 mars 1843.

OUI! OUI!

Lord John Russell a déclaré dans la chambre des communes qu'il renoncera à conseiller la possession des colonies de l'Amérique britannique dès qu'il faudra l'assumer par la force des armes. D'où il s'ensuit que dès-maint le premier parti mécontent qui voudra l'indépendance n'aura qu'à lever l'étendard de la révolte, il sera sûr de trouver dans le Parlement un grand nombre de collaborateurs. Eh bien nous pensons sincèrement que cela pourra arriver beaucoup plus tôt qu'on ne l'imagine communément; les signes d'orage sont assez ostensibles pour ceux qui veulent les observer; les raisons sont engagées surtout pour le parti qui de tous temps et en tous lieux fut loyal tant que ses intérêts le lui commandèrent. Mais ce qu'il y a de fâcheux pour les bons canadiens c'est que cette déclaration d'indépendance qu'ils ont voulu essayer et qui n'a pas plu à leurs ennemis par cette seule raison que la liberté n'est en une origine abominable, se fera cette fois et en dépit d'eux et au profit de ceux qui veulent leur asservissement. On est donc bien averti maintenant (car la doctrine de Lord John n'a pas trouvé de bons adversaires) que l'Angleterre qui prétend ses amies aux loyaux bretons n'en aura pas pour elle aux loyaux canadiens. C'est affreusement mis ce n'est pas surprenant ce n'est qu'une conséquence de ce fanatisme qui existe depuis que l'Angleterre compte au nombre des nations.

La question qui s'élève maintenant consiste à déterminer si les canadiens comme individus ou comme peuple ont quelque grand intérêt à maintenir l'union avec l'Angleterre ou à se séparer d'elle. Nous croyons que comme nation la chose ne l'est à peu près indifférente parce que l'Angleterre cherche à la faire disparaître, à moyen leur influence, leurs institutions, tout autant pour

